



MAIRIE ROCHE
(Loire – 42600)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 15 septembre 2021 à 20 heures

Présents : Mme Christelle MASSON, Maire, Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR, adjointe, Mr Laurent GRIOT, adjoint, Mrs Frédéric GRANDPIERRE, Jean-Yves BESSEY, Jean-Baptiste WILLAUME, Mme Annick MAISSE, conseillers municipaux.

Excusé : Mme Cindy CHARLES

Absent : Mr Jérôme VRAY

Secrétaire de séance : Mme Vanessa ZIEGLER-DESTOUR

Date de la convocation : le 2 septembre 2021

Avant le début de la séance Mme le Maire demande l'autorisation au conseil de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour. Tous les membres présents acceptent.

L'approbation des comptes rendus des conseils du 30/06/2021 et du 28/07/2021 est faite une fois que l'erreur sur l'inversion d'un membre du CCAS est rectifiée.

ORDRE DU JOUR

- **Délibération CDG Santé au travail : convention d'adhésion**

Madame le Maire expose au conseil la convention d'adhésion santé au travail du centre de gestion de la Loire pour la période 2021-2023.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité la reconduction de cette convention.

- **Délibération taxe foncière sur les propriétés bâties**

Le conseil, après en avoir délibéré vote à l'unanimité la réduction de l'exonération à 80% de la base imposable pour tous les immeubles à usage d'habitation.

- **Délibération sur décisions modificatives**

Suite à un dépassement sur le chapitre 67 le transfert de 385€ est proposé sur le chapitre 11.

Le conseil, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité.

- **Délibération affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020**

Madame le Maire indique au conseil qu'une erreur a été faite sur la délibération n° 2021 03 03 et qu'il faut la rectifier.

Le conseil vote à l'unanimité pour cette correction.

- **Délibération fin dérogations aux 1607h**

Le conseil, après en avoir délibéré valide la fin de dérogation aux 1607 heures annuelles.

- **Urbanisme**

Le conseil discute sur les règles en vigueur et le manquement à celle-ci de la part de certains Rochelois.

- **Voirie**

Monsieur Laurent Griot informe le conseil des différents problèmes rencontrés. Une discussion est lancée sur l'enveloppe allouée à la voirie par Loire Forez Agglomération.

Le conseil est informé que l'étrave à neige va être réparée dans les jours à venir pour cet hiver.

Après discussion la dérogation de tonnage demandée par la société GIRONDE pour emprunter la route communale de « château gaillard à Roche via Montvadan va être acceptée sous réserve de remise en état à leurs frais en cas de dégradation de la voirie.

Une demande d'entretien des espaces verts va être faite à l'entreprise l'entretien du haut Forez une fois avant l'hiver et une fois avant la Toussaint pour le cimetière et la croix.

- **Ecole**

Madame Vanessa ZIEGLER-DESTOUR informe le conseil que la rentrée pour l'école comme pour la cantine s'est bien passée. Elle informe également qu'il n'y a plus besoin d'accompagnateur dans le bus scolaire. Quelques achats ont été effectués et l'étagère dans la classe a été faite. Elle indique qu'une formation aux premiers secours pour les agents cantine et garderie est recherchée. Le conseil est informé que l'entreprise INFORMA sera à l'école le 22/09 pour faire la maintenance des différents ordinateurs. Une demande sera par le CCAS pour faire participer les enfants à la journée de commémoration du 11 novembre.

- **Chaufferie communale**

Le conseil est informé que la vis de la chaudière étant défectueuse, la chaudière à gaz a pris le relais pendant 15 jours, le temps de la réparation et que suite à une fuite dans la sous-station école et une panne (eau chaude manquante) dans une des maisons desservies par la chaufferie communale l'entreprise THERMI SERVICE est intervenue.

- **Locations**

Madame Vanessa ZIEGLER-DESTOUR informe le conseil des différents travaux en cours et à réaliser dans les différentes locations

- **Bulletins Municipaux**

Monsieur Jean-Baptiste WILLAUME prend la parole pour lancer le bulletin municipal 2021. Quelques idées sont évoquées.

Plus personne ne sollicitant la parole la séance est levée à 22h30 heures.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée pour le mercredi 13 octobre à 20h.

Fait à Roche le 16 septembre 2021
Le Maire, Christelle MASSON

